



# Bulletin municipal.....suite

## MAIRIE DE VILLERSEXEL

### Mur du cimetière de Villersexel

La commune de Villersexel a en sa possession un cimetière de 6 190 m<sup>2</sup> dont le plus grand mur d'une longueur de 145 mètres est en très mauvais état.

Ce mur est situé en partie basse du cimetière, il soutient la terre et les monuments funéraires. Les administrés étant attachés à leurs défunts, ils ne comprendraient pas que le mur ne puisse pas être réhabilité.

Au-delà de cette enceinte existe une pâture communale accessible facilement pour la réalisation des travaux. Toutefois, au pied de cette pâture coule la rivière l'Ognon.

Ainsi, d'un point de vue sécuritaire et sanitaire, il est indispensable de remédier à la grande dégradation du mur du cimetière.

Plusieurs parties du mur sont effondrées à plusieurs endroits.

Des points de fragilité ont été constatés à de nombreux endroits en plus des endroits effondrés.

De la végétation a poussé dans le mur et dans les parties écroulées qu'il faudra évacuer.

Toutes les pierres sont à desceller, à trier et à remettre si elles sont jugées en bon état. Le travail ne pourra s'effectuer que manuellement pierre après pierre, sur un long temps de chantier.

Compte tenu de ces éléments, le coût des travaux est très élevé.

D'autant que la parcelle est située dans une zone de protection du patrimoine.

L'Architecte des Bâtiments de France a donc donné des prescriptions particulières de construction. Il ne s'agit pas de refaire un mur en parpaings ou ciment, comme cela a été fait par le passé, mais de reconstruire un vrai mur à l'ancienne en pierres sèches et jointements à la chaux.



Ce qui implique, là aussi, un coût très important pour ce chantier.

La commune de Villersexel a lancé une consultation de marché public concernant la réfection de ce mur en juillet 2022. Huit dossiers ont été retirés et en séance du conseil municipal du 12 septembre 2022, il a été validé la proposition de l'entreprise RICCI pour 314 072 € TTC.

Les travaux ont débuté fin octobre 2022. Le mur sera rénové complètement, démontage du mur encore debout, démontage du mur en parpaings, création d'un chemin au pied du mur, création d'un drainage, remontage du mur.

Le tout se fera sur plusieurs mois mais en une seule tranche. Les fonds nécessaires à ce chantier conséquent ont été provisionnés depuis la nouvelle mandature de 2020 sur le budget communal.

### Déchetterie Esprels

**Hiver - du 1er novembre 2022 au 28 février 2023 :**

Tous les jours de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30.

Fermeture le mardi - Tél : 03.84.20.53.07



## Tableaux de l'église

Deux tableaux conservés dans l'église paroissiale Saint-Nicolas de la commune de Villersexel, eux-mêmes propriété communale, représentant la Libération de Saint-Pierre et Saint-Jean l'Évangéliste, ont été identifiés et attribués en 2015 à deux des plus grands artistes de la fin du règne de Louis XVI, Jean-Baptiste REGNAULT et Joseph-Benoît SUVÉE. Ils se présentaient à l'époque dans un état de conservation assez dégradé, leurs vernis s'étant oxydés et ternis du fait de leur vieillissement.



**Saint-Jean l'Évangéliste  
de Joseph-Baptiste REGNAULT**



**La libération de Saint-Pierre  
de Joseph-Benoît SUVÉE**

En 2018, la Commission Régionale du Patrimoine et de l'Architecture (CRPA) de Bourgogne-Franche-Comté a émis un avis favorable à l'inscription et un vœu de classement au titre des monuments historiques pour ces deux peintures à l'huile, le précédent conseil municipal de Villersexel ayant alors émis un avis favorable au classement, délibération du 09/12/2019. La procédure, bien que ralentie en 2020 par le contexte sanitaire, a abouti le 30/07/2021 (arrêté de classement au titre des monuments historiques).

Parallèlement, le Musée des Beaux-Arts et d'Archéologie de Besançon préparait une grande exposition pour l'hiver 2022-2023, consacrée à la production artistique du XVIII<sup>ème</sup> siècle à Besançon et aux commandes de familles de mécènes comme les Grammont, qui étaient établis à Villersexel. Les deux tableaux de la commune intéressaient donc le musée pour son exposition temporaire et a fait l'objet d'une demande de prêt officielle par la Ville de Besançon le 07/06/2021.

Les acteurs de l'opération, la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) et le Musée des Beaux-Arts et d'Archéologie de Besançon ont répondu très favorablement sur l'opportunité du prêt pour le propos scientifique de son exposition et le grand bénéfice que pourra en tirer la commune de Villersexel en termes de visibilité régionale et nationale, les expositions du musée de Besançon ayant rencontré, depuis sa réouverture en 2019, un très grand succès.

En amont de l'exposition, les tableaux ont bénéficié d'une opération de restauration (portant principalement sur l'allègement des vernis oxydés). Ces travaux ont été financés par la commune pour 50% et par la DRAC pour 50%. Une subvention complémentaire est actuellement à l'étude par le Conseil départemental de la Haute-Saône.

Le conseil municipal a ainsi délibéré favorablement le 14/09/2021 pour autoriser le lancement d'une consultation pour choisir les restaurateurs avec l'aide des services de la DRAC.

Une procédure de mise en concurrence directe a commencé le 22/10/2021, via le lancement d'un marché public à procédure adaptée où sept restaurateurs ont été intéressés.

Lors de la séance du conseil municipal du 08/02/2022, le Centre Régional de Restauration et Conservation des Œuvres d'Art (CRRCOA) de Vesoul a été choisi.

Le marché a été attribué pour la somme de 45 393 € HT :  
- Restauration du tableau La libération de Saint-Pierre : 23 345 €  
- Restauration du tableau Saint-Jean l'Évangéliste : 22 048 €

La restauration a eu lieu entre mars 2022 et septembre 2022.



**CENTRE REGIONAL DE RESTAURATION  
ET DE CONSERVATION DES OEUVRES D'ART**

## Tableaux de l'église...suite

Les tableaux ont ensuite été transférés au Musée des Beaux-Arts de Besançon pour une exposition du **10/11/2022 au 19/03/2023** intitulée « **Le beau siècle, la vie artistique à Besançon de la conquête à la Révolution (1674-1791)** ».

« Conquise par Louis XIV, Besançon devient capitale de la Franche-Comté en 1674. Commence alors une période de prospérité exceptionnelle de cent vingt ans au cours de laquelle les activités économiques, démographiques, politiques et religieuses participent à un essor sans précédent de la production artistique. Ponctuellement documentée jusqu'ici, cette vitalité artistique envisagée en tant qu'écosystème est le point de départ de cette exposition. »

Extrait de la présentation de l'exposition

Musée des Beaux-arts et d'Archéologie  
1 place de la Révolution  
25000 Besançon  
03.81.87.80.67  
[mbaa@besabcon.fr](mailto:mbaa@besabcon.fr)



**Ouverture du musée :** Lundis, mercredis, jeudis, vendredis de 10h à 12h et de 14h à 18h  
Samedis, dimanches et jours fériés de 10h à 18h sans interruption

**Tarifs :** Entrée gratuite le 1<sup>er</sup> dimanche de chaque mois  
Plein tarif 8 €  
Tarif réduit sous condition 4 €  
Entrée gratuite sous condition

Directeur musée : M. Nicolas SURLAPIERRE  
Commissaire de l'exposition : M. Yohan RIMAUD



## Recensement

Cette année, la commune de VILLERSEXEL réalise le recensement de sa population pour mieux connaître son évolution, ses besoins et ainsi développer de petits et grands projets pour y répondre. L'ensemble des logements et des habitants seront recensés à partir du 19 janvier 2022.

### Comment ça se passe ?

Une lettre sera déposée dans votre boîte aux lettres. Puis, un agent recenseur, recruté par la commune, vous fournira une notice d'information soit dans votre boîte aux lettres soit en mains propres. Suivez simplement les instructions qui y sont indiquées pour vous faire recenser. Ce document est indispensable, gardez-le précieusement.

Se faire recenser en ligne est plus simple et plus rapide pour vous, et également plus économique pour la commune. Moins de formulaires imprimés est aussi plus responsable pour l'environnement.

Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, des questionnaires papier pourront vous être remis par l'agent recenseur.

Vous n'avez reçu aucun document d'ici le **31 janvier 2022** ?

Contactez la commune : **Mairie de Villersexel - 1 place de l'Hôtel de Ville - 70110 Villersexel**

**03.84.20.54.49** - [mairie@mairie-villersexel.com](mailto:mairie@mairie-villersexel.com)

### Pourquoi êtes-vous recensés ?

Le recensement de la population permet de **savoir combien de personnes vivent en France** et d'établir la **population officielle de chaque commune**. Le recensement fournit également **des statistiques sur la population** : âge, profession, moyens de transport utilisés, et les logements...

Les résultats du recensement sont essentiels. Ils permettent de :

- Déterminer la participation de l'État au budget de notre commune : **plus la commune est peuplée, plus cette dotation est importante !**
- Répondre au recensement, c'est donc permettre à la commune de disposer des ressources financières nécessaires à son fonctionnement.
- Définir le **nombre d'élus** au conseil municipal, le mode de scrutin, le nombre de pharmacies...
- **Identifier les besoins** en termes d'équipements publics collectifs (transports, écoles, maisons de retraite, structures sportives, etc.), de commerces, de logements...

Pour en savoir plus sur le recensement de la population, rendez-vous sur le site [le-recensement-et-moi.fr](http://le-recensement-et-moi.fr).

La commune de Villersexel **recrute pour cette mission de recensement TROIS agents recenseurs** rémunérés à la feuille pour la **période du 02/01/2023 au 10/03/2023**.

Si vous avez plus de 18 ans, résident à Villersexel et les compétences requises suivantes :

- Facilités informatiques, joignable au téléphone,
- Aisance rédactionnelle et oratoire,
- Rigoureux, ordonné, méthodique,
- Disponible en soirée et en week-end
- Dynamique, motivé, ayant une bonne condition physique pour arpenter la commune à pied



**Déposer des CV en mairie de Villersexel avant le 18/12/2022 délai impératif.**

**Camion de friture**

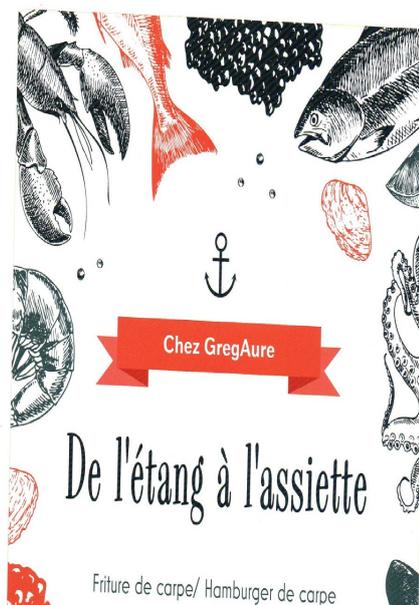
**Le mardi à partir de 17h30**

**Tous les 15 jours**

**En semaine impaire**

**Sur la place vers la salle des fêtes**

Bon  
Appétit 



**VILLERSEXEL MARDI 21 FÉVRIER**  
FOYER CULTUREL À 20H30

**DES CHANSONS PLEIN LA TÊTE**

Virginie	Valérie	Kristofer	Renaud
Axelle	Arsène	Dorian	Léa
Natasha	Antoine	Valentin	Florian
Violaine	Enzo	Elodie	Timéo

**CONCERT DE VARIÉTÉS**

Vous les avez découverts à la télévision, aujourd'hui ils montent sur scène pour reprendre les plus grands tubes français et internationaux

**RETROUVEZ SUR SCÈNE LES MAESTROS**

Geoffrey, Elodie, Léa, Violaine, Dorian, Kristofer, Denis + Antoine (*The Voice*), Axelle et Florian (*Nouvelle Star*)

**TARIFS :**

12€  
9€  
(-10 ans)

**RÉSERVATIONS & RENSEIGNEMENTS**

Mairie - 06 41 81 37 67 (pour les cartes bancaires)  
Tabac Presse - 03 84 20 50 68 (pour les chèques et espèces)  
Ou sur place le soir même

 Au profit d'ARTC : Association de recherche contre les tumeurs cérébrales